

Prospective | Engagement | Disponibilité

# Une stratégie coopérative pour la puissance maritime du XXI<sup>e</sup> siècle



**Mars 2015**

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **PRÉFACE**

### **AVANT-PROPOS**

### **INTRODUCTION**

#### **SECTION I LE CONTEXTE MONDIAL DE LA SÉCURITÉ**

- **Changements géopolitiques**
- **Défis d'ordre militaire**

#### **SECTION II PRÉSENCE MILITAIRE AVANCÉE ET PARTENARIAT**

- **Région Inde-Asie-Pacifique**
- **Moyen-Orient**
- **Europe**
- **Afrique**
- **Hémisphère occidental**
- **Arctique et Antarctique**

#### **SECTION III LA PUISSANCE MARITIME À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ NATIONALE**

- **Accès à tous les domaines**
- **Dissuasion**
- **Contrôle de l'espace maritime**
- **Projection de puissance**
- **Sécurité maritime**

#### **SECTION IV CONCEPTION DE LA FORCE : CONSTRUIRE LA FORCE FUTURE**

- **Des forces flexibles, agiles et prêtes**
- **Les personnels**
- **Les concepts**
- **Les capacités**

### **CONCLUSION**

## PRÉFACE

Les Services maritimes américains - la Marine, le Corps des Marines et le Service des garde-côtes des États-Unis - assurent une présence militaire unique à travers le monde. En temps de paix et de conflit, dans toute une gamme d'activités - qu'il s'agisse d'apporter à un allié une aide humanitaire ou des secours en cas de catastrophe ou de dissuader ou de vaincre un adversaire par une action cinétique - les marins, les Marines et les garde-côtes sont déployés en mer et dans des postes éloignés pour être partout où l'on a besoin d'eux, quand on a besoin d'eux. Venant de la mer, nous arrivons plus vite, nous restons plus longtemps, nous apportons tout ce qu'il nous faut et nous n'avons pas besoin de demander la permission de qui que ce soit.

Les fondateurs des États-Unis ont reconnu la nature maritime de la nation maritime et l'importance des forces maritimes, et la Constitution américaine charge notamment le Congrès « d'entretenir une marine de guerre ». Dans le contexte de la sécurité dynamique actuel, avec les nombreuses difficultés provenant des acteurs étatiques et non étatiques, souvent alimentées par le désordre social, les bouleversements politiques et les progrès technologiques, cette exigence tient encore plus de la prescience.

La Marine, le Corps des Marines et le Service des garde-côtes des États-Unis constituent la première ligne de défense de la nation, souvent loin de ses côtes. À ce titre, le maintien du rôle de premier plan de l'Amérique dans le monde oblige ses Services maritimes à réexaminer périodiquement notre stratégie maritime et à réévaluer notre approche face à l'évolution de nos relations et de nos responsabilités mondiales. Cet examen nécessaire a confirmé la priorité que nous accordons au maintien d'une présence militaire à travers le monde pour garantir la stabilité, faire fond sur nos relations avec nos alliés et nos partenaires, prévenir les guerres et offrir aux dirigeants de notre pays des options en temps de crise. Il a réaffirmé notre engagement constant en faveur de l'entretien de la puissance de combat nécessaire pour dissuader des adversaires potentiels et pour nous battre et gagner quand il le faut.

Notre responsabilité envers le peuple américain nous impose d'utiliser efficacement nos ressources budgétaires et d'adapter notre démarche au contexte de la sécurité en évolution. Les modifications apportées dans le présent document remplissent précisément ces objectifs. L'examen de la manière dont nous soutenons nos compatriotes, construisons les plateformes

appropriées que nous dotons des moyens d'acquérir des capacités mondiales efficaces, et forgeons des partenariats essentiels est d'une importance cruciale pour assurer la bonne exécution des tâches et pour fournir cette capacité unique qu'est la présence militaire.

La puissance maritime a été et continuera d'être le fondement indispensable du pouvoir national, de la prospérité et du prestige international des États-Unis d'Amérique. Les actions de nos Services maritimes s'intégreront dans nos autres efforts nationaux et dans ceux de nos amis et alliés. Cette nouvelle version de la *Stratégie coopérative pour la puissance maritime du XXI<sup>e</sup> siècle* fait fond sur l'héritage et les capacités complémentaires de l'équipe constituée par la Marine, le Corps des Marines et le Service des garde-côtes pour favoriser la prospérité et garantir la sécurité de notre pays. Les nécessités d'un monde en évolution et la défense du peuple américain et des intérêts de la nation n'exigent rien de moins.

Ray Mabus  
Ministre de la Marine

## AVANT-PROPOS

La présente stratégie maritime décrit la façon dont nous concevrons, organiserons et utiliserons les Services maritimes pour appuyer nos stratégies nationales, de défense, et de sécurité intérieure. Elle établit également les priorités d'ordre maritime à une époque de ressources limitées, tout en mettant l'accent sur les capacités de mener la guerre et d'assurer une présence navale avancée aux fins de servir les intérêts nationaux actuels et de guider les préparatifs pour relever les défis de demain.

Une présence navale avancée est essentielle pour renforcer les alliances et les partenariats, créer l'environnement sûr nécessaire au maintien d'un système économique ouvert fondé sur la libre circulation des marchandises, protéger les ressources naturelles américaines, promouvoir la stabilité, prévenir les conflits par la dissuasion et répondre aux agressions. L'expansion du commerce maritime mondial, l'augmentation de la population, l'accroissement de la concurrence pour l'énergie et les ressources naturelles et la prolifération des technologies militaires avancées à travers les océans et les zones littorales suscitent des défis pour tous ceux qui opèrent dans ces régions.

Le peuple américain continuera de s'en remettre aux Services maritimes pour répondre aux événements mondiaux complexes et en évolution rapide qui menacent la sécurité des États-Unis et de leurs alliés et partenaires. Nos marins, nos Marines et nos Garde-côtes sont prêts à faire face à ces défis avec la même détermination et la même réactivité que celles dont ils font preuve depuis plus de deux siècles.

Joseph F. Dunford, Jr.  
*Général, Corps des Marines des États-Unis*  
Commandant du Corps des Marines

Jonathan W. Greenert  
*Amiral, Marine des États-Unis*  
Chef des opérations navales

Paul F. Zukunft  
*Amiral, Service de garde-côtes des États-Unis*  
Commandant du Service des garde-côtes



## INTRODUCTION

Les États-Unis d'Amérique sont une nation maritime. Depuis plus de deux siècles, la Marine, le Corps des Marines et le Service des garde-côtes - les Services maritimes – opèrent de par le monde pour protéger les ressortissants américains et défendre les intérêts nationaux en répondant à des crises et, lorsqu'il le faut, en combattant et en gagnant des guerres. Depuis la publication d'*Une stratégie coopérative pour la puissance maritime du XXI<sup>e</sup> siècle* en 2007, les changements survenus dans les domaines de la sécurité et du budget, ainsi que de nouvelles orientations stratégiques, parmi lesquelles les *Orientations stratégiques de la défense de 2012* et les *Examens quadriennaux de la défense et de la sécurité*



Les océans sont un élément vital de la communauté mondiale interconnectée et le commerce maritime devrait doubler au cours des 15 prochaines années. Nos forces navales avancées soutiennent la libre circulation des biens qui permet une croissance économique mondiale sans pareil depuis 70 ans. Quatre-vingt-dix pour cent du commerce en volume passe par les océans. Environ 70 % de la population mondiale vit à moins de 160 km du littoral. De plus, la plus grande partie de l'activité maritime – navigation commerciale, pêche et extraction du pétrole et du gaz – a lieu à moins de 320 km des côtes. Ci-dessus, un porte-conteneurs japonais arrive au port de Los Angeles. (Photo avec l'aimable autorisation du port de Los Angeles)

*quadriennaux de la défense et de la sécurité intérieure de 2014*, exigent une mise à jour de cette stratégie pour nous permettre de continuer à servir nos intérêts nationaux dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

Les forces navales déployées à l'avant et dans des bases avancées utilisent l'espace maritime d'intérêt commun pour manœuvrer, ce qui leur permet d'accéder à des zones outre-mer, de défendre des intérêts cruciaux dans ces zones, de protéger nos ressortissants à l'étranger et d'empêcher nos adversaires de tirer parti des océans du monde à nos dépens. La capacité de mener des opérations dans les eaux internationales loin de leurs côtes est un avantage certain pour les États-Unis, pays de l'hémisphère occidental séparé d'un grand nombre de ses intérêts stratégiques par de vastes océans. Maintenir cet avantage dans un monde interconnecté qui dépend des océans demeure une nécessité impérieuse

pour les Services maritimes et le pays.

L'environnement mondial actuel de la sécurité est caractérisé par l'importance croissante de la région Inde-Asie-Pacifique, la création constante et la mise en service de capacités de déni d'accès/d'interdiction de zone (A2/AD) qui entravent notre accès maritime mondial, les menaces que continuent de poser les réseaux criminels et terroristes en évolution et de plus en plus vastes, la fréquence et l'intensité croissantes des litiges territoriaux maritimes et les menaces pour le commerce maritime, en particulier pour l'approvisionnement en énergie.

Outre les risques émergents en ce XXI<sup>e</sup> siècle turbulent, il y a aussi des opportunités, dont beaucoup sont facilitées par les Services maritimes par l'intermédiaire de relations régulières et constructives avec des alliés et partenaires. La principale d'entre elles est la possibilité d'établir un réseau mondial de forces navales rassemblant les contributions de pays et d'organisations animés des mêmes idées à travers le monde pour faire face aux difficultés communes dans le domaine de la sécurité maritime et réagir aux catastrophes naturelles.

La présente stratégie maritime réaffirme deux principes fondamentaux. Le premier est que la présence navale avancée des États-Unis est essentielle pour accomplir les missions navales suivantes résultant des orientations nationales : défendre le territoire national, prévenir les conflits, répondre aux crises, vaincre des agresseurs, protéger l'espace maritime d'intérêt commun, renforcer les partenariats et fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe. Nos forces navales autosuffisantes, opérant dans les espaces mondiaux d'intérêt commun, assurent la protection du territoire national loin de nos côtes, tout en fournissant au Président un espace de décision et des options pour contrer la réalisation des objectifs d'un adversaire, préserver la liberté d'action et assurer l'accès de forces de deuxième échelon.

Le second principe est que la puissance des forces navales s'accroît lorsqu'elles agissent ensemble et de concert avec des alliés et des partenaires. La fusion de nos capacités et aptitudes opérationnelles individuelles produit un effet naval coordonné qui est plus grand que la somme de ses éléments. En travaillant ensemble au sein de réseaux officiels et informels, nous pouvons faire face aux menaces qui pèsent sur nos intérêts mutuels dans le domaine de la sécurité maritime. En maximisant les capacités et la robustesse de ce concept de réseau

Nos forces navales **avancées** assurent la protection de notre territoire national loin de nos côtes.

mondial de forces navales, nous nous trouvons tous mieux positionnés pour affronter les difficultés nouvelles et émergentes.

À travers l'histoire, les Services maritimes se sont organisés, entraînés et équipés pour remplir quatre fonctions essentielles :

dissuasion, contrôle de l'espace maritime, projection de puissance et sécurité maritime. Vu l'importance cruciale de l'accès aux espaces mondiaux d'intérêt commun, la présente stratégie introduit une cinquième fonction : l'accès universel, laquelle garantit la liberté d'action appropriée dans tous les domaines, à savoir la mer, l'air, la terre, l'espace et le cyberspace, ainsi que le spectre électromagnétique (spectre EM).

La présente stratégie énonce les conditions de l'emploi de la force navale et décrit une force qui concilie la disponibilité opérationnelle au combat et les difficultés budgétaires actuelles et futures de notre pays. Notre approche en matière d'emploi de la force navale aligne les capacités, l'aptitude opérationnelle et les plateformes que nous possédons sur les exigences des missions régionales, en veillant à ce que nos forces les plus modernes et les plus techniquement avancées se trouvent là où leur puissance de combat est le plus nécessaire. La stratégie décrit également les modalités selon lesquelles les forces navales amélioreront leur efficacité, emploieront de nouveaux concepts de la conduite de la guerre et favoriseront l'innovation. Les Services maritimes traceront ainsi une voie axée sur l'appui des intérêts de notre pays et continueront à être l'une des pierres angulaires de notre sécurité nationale.

## SECTION I

### LE CONTEXTE MONDIAL DE LA SÉCURITÉ

Les forces navales ont à défendre les intérêts des États-Unis dans un contexte sécuritaire mondial caractérisé par la précarité, l'instabilité, la complexité et les interdépendances, contexte marqué par des changements géopolitiques et des défis d'ordre militaire grandissants qui ont une influence profonde sur la présente stratégie.

#### Changements géopolitiques

S'étendant de la côte ouest des États-Unis à la côte est de l'Afrique et contenant huit des dix pays les plus peuplés au monde, la région Inde-Asie-Pacifique continue de prendre de l'importance pour notre pays ainsi que pour nos alliés et nos partenaires. L'économie et la sécurité de l'Amérique sont indissociablement liées à l'énorme volume des échanges commerciaux qui transitent par l'océan Indien et l'océan Pacifique. L'importance économique,

Nous sommes plus forts quand nous agissons ensemble, **en concertation** avec des alliés et des partenaires.

les intérêts en matière de sécurité et la géographie de cette vaste région maritime sont tels qu'il faut compter de plus en plus sur les forces navales pour y protéger les intérêts des États-Unis et y maintenir un engagement durable en faveur de la stabilité.

En se fondant sur des intérêts stratégiques partagés, les États-Unis cherchent à renforcer la coopération avec des alliés de longue date de cette région – Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, Philippines, République de Corée et Thaïlande – et continuent de cultiver des partenariats avec des États comme le Bangladesh, le Brunéi, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Micronésie, le Pakistan, Singapour et le Viet Nam.

L'expansion navale de la Chine dans l'océan Indien et l'océan Pacifique est porteuse d'opportunités et de défis. Ce pays, par exemple, soutient des opérations de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden, mène des activités d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe rendues possibles par son navire-hôpital et participe à des exercices navals multinationaux de grande envergure. En tant que signataire du Code pour les rencontres fortuites en mer (CUES), la Chine fait preuve de sa capacité à embrasser les normes,

institutions et règles de comportement internationales correspondant à sa situation de puissance qui prend de l'importance ; toutefois, son expansion navale présente également des difficultés lorsqu'elle recourt à la force ou à l'intimidation à l'encontre d'autres pays souverains pour appuyer des revendications territoriales. Ce comportement, tout comme le manque de transparence concernant ses intentions militaires, favorise les tensions et l'instabilité et risque d'entraîner des erreurs de jugement, voire une escalade. Les Services maritimes américains, par le biais du maintien de leur présence militaire avancée et d'une interaction constructive avec les forces maritimes chinoises, réduisent la possibilité de malentendus, découragent l'agression et soutiennent l'engagement des États-Unis en faveur de la paix et de la stabilité dans la région.

L'instabilité persistante et la présence d'espaces sous-gouvernés au Moyen-Orient et en Afrique permettent à des organisations extrémistes violentes et à d'autres organisations terroristes d'agir. Ces organisations comprennent l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL), le Hezbollah, le Hamas, Al Shebab et Boko Haram, ainsi qu'Al Qaïda et sa mouvance. De tels réseaux déstabilisent les États souverains et incitent à des attentats tels que ceux qui sont survenus à Paris au début 2015, ce qui met en lumière la nature indispensable des forces navales avancées et disponibles dans les initiatives mondiales de lutte contre le terrorisme.

Les espaces terrestres sous-gouvernés créent des conditions propices à l'instabilité régionale allant de la piraterie et des trafics illicites par voie maritime au soutien des activités terroristes. Grâce à l'action concertée des forces navales des États-Unis et de leurs partenaires internationaux, la piraterie est en recul au large de la Corne de l'Afrique, mais elle reste préoccupante en Afrique de l'Ouest,



**« La réalité actuelle est telle que nous devons penser au réseau mondial des marines nationales. Tout ce qu'il faut, c'est la volonté de coopérer : il n'y a pas d'engagement à prendre, pas besoin d'appartenir à une alliance, tout le monde peut participer. Il y a une mission pour tout le monde, qu'il s'agisse de fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe ou de lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée ou la piraterie. »**

— Amiral Greenert

La sécurité et la prospérité de l'Amérique s'accroissent avec celles de nos alliés et de nos partenaires. Les Services maritimes continueront d'étendre le réseau mondial des marines nationales pour protéger nos intérêts communs en matière de sécurité. Dans cette photo, le destroyer USS Chung-Hoon (DDG 93) navigue avec la frégate RSS Steadfast (FFG 70) de la République de Singapour, la vedette Mellon (WHEC 717) des Garde-côtes des États-Unis et la corvette RSS Vigilance (90) de la République de Singapour pendant l'exercice Coopération en mer, état de préparation et entraînement (CARAT) de Singapour. CARAT est une série d'exercices bilatéraux se déroulant chaque année en Asie du Sud-Est et visant à renforcer les relations et améliorer l'état de préparation des forces.

notamment dans le golfe de Guinée, ainsi que dans l'océan Indien et l'océan Pacifique. Cette instabilité régionale menace la stabilité économique mondiale dans notre monde hyperconnecté et souligne le besoin d'un réseau mondial de forces navales qui tire parti des meilleures capacités des pays participants.

En Amérique du Nord et en Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) demeure l'alliance la plus puissante au monde et la pièce maîtresse de la sécurité transatlantique. Nos efforts conjoints de coopération et d'association avec les pays membres et partenaires face à des difficultés communes d'ordre maritime telles que la piraterie sont un modèle de coopération en matière de sécurité. Que ce soit en établissant à terre une capacité de défense contre les missiles balistiques en Roumanie et en Pologne ou en opérant dans les groupes maritimes permanents de l'OTAN, les forces navales américaines participent quotidiennement aux missions de l'Organisation.

La modernisation des forces armées russes, l'annexion illégale de la Crimée et l'agression militaire qui se poursuit en Ukraine soulignent l'importance de nos engagements en faveur de la sécurité et la stabilité de l'Europe. Les membres de l'OTAN peuvent veiller à ce que l'alliance perdure en maintenant leur engagement envers les forces navales qui assurent la sécurité de l'espace maritime européen.

L'explosion de la demande d'énergie et de ressources, les projections situant l'augmentation de la consommation d'énergie mondiale à 56 % d'ici à 2040, souligne l'importance critique de la liberté des échanges commerciaux passant par les carrefours maritimes stratégiques tels que les détroits d'Ormuz et de Malacca, le canal de Panama et le canal de Suez. Bien que les États-Unis soient aujourd'hui exportateurs nets d'énergie pour la première fois depuis des décennies, ils sont toujours liés à l'économie mondiale qui dépend de l'approvisionnement ininterrompu en pétrole et en gaz du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, lequel peut être menacé par les conflits régionaux et l'instabilité politique. En particulier, l'Iran continue de se doter de capacités



**« Le Président nous a donné l'ordre de pouvoir projeter la puissance en dépit des menaces de déni d'accès. Nous devons mettre à profit les forces de nos services respectifs parce que nous n'avons plus les moyens de poursuivre des stratégies d'investissement séparées. »**

— Amiral Greenert

Le destroyer lance-missiles USS Sterett (DDG 104) de la classe Arleigh Burke – photo ci-dessus – participe à l'exercice international de lutte contre les mines (IMCMEX) avec les navires de lutte antimines USS Devastator (MCM 6), USS Dextrous (MCM 13) et HMS Penzance (M 106) de la Marine royale britannique. L'USS Sterett a été déployé au sein du groupe aéronaval Carl Vinson qui appuie des opérations de sécurité maritime, des opérations de frappe en Iraq et en Syrie et des initiatives de coopération en matière de sécurité de théâtre dans la zone de responsabilité de la Cinquième flotte des États-Unis.

croissantes de menacer les voies maritimes passant par le détroit d'Ormuz. Une interruption de l'approvisionnement énergétique aurait un effet immédiat et considérable sur l'économie mondiale. Plus près de nous, de gros changements dans la production et le transport de l'énergie, ainsi que l'achèvement du projet d'expansion du canal de Panama, vont modifier fondamentalement les trajets de navigation aux États-Unis et à travers le monde.

Nos marins, nos Marines et nos garde-côtes sont **prêts** à surmonter les difficultés que connaît notre pays.

Les organisations criminelles transnationales continuent de menacer la stabilité de l'Afrique et de l'hémisphère occidental, tout particulièrement en Amérique centrale et dans les approches méridionales des États-Unis. Leurs réseaux facilitent la traite des êtres humains et les flux interdépendants d'armes, de stupéfiants et d'argent, qui peuvent tous être exploités par des terroristes pour attaquer notre pays, nos alliés et nos intérêts à l'étranger.

Les facteurs environnementaux influent de plus en plus sur le contexte de la sécurité maritime, en particulier dans les zones littorales où vit la majorité de la population mondiale. Les tempêtes intensifiées par les changements climatiques, la montée du niveau de la mer et les inondations côtières ont des effets disproportionnés sur de nombreux pays insulaires. Ces phénomènes peuvent être source d'instabilité sociale et exiger des interventions plus fréquentes pour fournir une aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe. L'élévation de la température des océans présente de nouvelles difficultés ainsi que des opportunités, notamment dans l'océan Arctique et l'océan Antarctique, où le recul de la glace entraîne une plus grande activité maritime. Dans les décennies à venir, l'océan Arctique sera de plus en plus accessible et utilisé par ceux qui souhaitent exploiter ses ressources abondantes et utiliser les voies commerciales de cette région. L'augmentation prévue des activités maritimes, qui comprennent l'exploration pétrolière et gazière, la pêche commerciale, le tourisme et l'extraction de minerais, ne pourra qu'accroître progressivement l'importance stratégique de la région. Il s'agira de forger de multiples partenariats de nature variée pour veiller à ce que les activités dans la région Arctique soient sans danger, protégées et respectueuses de l'environnement. Des forums collaboratifs tels que le Conseil de l'Arctique, que les États-Unis présideront de 2015 à 2017, et le Système du Traité sur l'Antarctique offrent des opportunités de coopération accrue.

### **Défis d'ordre militaire**

Les Services maritimes sont confrontés à des difficultés de plus en plus diverses pour accéder à l'espace maritime d'intérêt commun et y opérer librement. Tout d'abord, la prolifération de technologies qui permettent à des adversaires potentiels de menacer les forces navales et

aériennes à des distances plus grandes rend plus difficile notre accès à certaines régions maritimes (déli d'accès) et affecte notre capacité de manoeuvre dans ces régions (interdiction de zone), y compris l'accès au littoral et à l'intérieur des terres. Au nombre de ces technologies figurant les missiles de croisière et les missiles balistiques à longue portée appuyés par des réseaux de ciblage intégrés et des systèmes évolués de commandement et de contrôle (C2) ; des fusées guidées, des pièces d'artillerie, y inclus des mortiers, et des missiles ; des sous-marins perfectionnés et des mines « intelligentes » ; des systèmes intégrés perfectionnés de défense antiaérienne ; des avions de chasse de cinquième génération munis de capteurs et d'armes de pointe ; et des capacités de guerre électronique, cyberspatiales et spatiales. Ces technologies militaires présentent certainement des difficultés particulières en temps de guerre, mais elles sont également préoccupantes en temps de paix. La libre circulation de biens et de services, par exemple, peut être entravée par des acteurs étatiques et non étatiques minant clandestinement des ports ou des carrefours maritimes.

Du fait des nouveaux défis qui se manifestent dans le cyberspace et le spectre électromagnétique, nous ne pouvons plus supposer que nous bénéficions d'une supériorité en matière d'information. Nos adversaires cherchent à arrêter, perturber ou neutraliser ou nos forces et notre infrastructure ou leur infliger des dégâts matériels au moyen de systèmes d'information en réseau perfectionnés. L'exploitation de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique menace notre C2 mondial. Les forces navales doivent posséder la résilience nécessaire pour fonctionner dans les conditions les plus hostiles dans le cyberspace et le spectre électromagnétique.

Les armes de destruction massive menacent les États-Unis, leurs alliés et leurs partenaires. La Corée du Nord continue d'améliorer ses capacités de produire une arme nucléaire et de déployer des missiles balistiques à longue portée. Parallèlement, l'Iran cherche à se doter des technologies nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires et de missiles balistiques pouvant véhiculer des armes de destruction massive. Par ailleurs, des réseaux terroristes tentent de se procurer ces armes pour les utiliser contre toute une gamme de cibles. Tout ceci constitue une menace directe contre notre pays ainsi que nos alliés et nos partenaires.

La complexité de ces changements géopolitiques et de ces défis d'ordre militaire, en particulier à une époque d'incertitude budgétaire, exige de la part des Services maritimes qu'ils adoptent une démarche hardie et innovatrice. Il s'agit d'approfondir les relations de coopération avec nos alliés et nos partenaires et d'accorder une attention accrue à l'interdépendance de la force interarmées, chaque service devant compter délibérément et sélectivement sur les capacités des autres et leur faire confiance pour maximiser sa propre efficacité.

## SECTION II

### PRÉSENCE MILITAIRE AVANCÉE ET PARTENARIAT

Les forces navales opèrent à l'avant pour façonner le contexte de la sécurité, exprimer la détermination des États-Unis, protéger les intérêts américains et promouvoir la prospérité mondiale en défendant la liberté de naviguer dans l'espace maritime d'intérêt commun. En élargissant notre réseau d'alliés et de partenaires et en améliorant notre capacité à opérer à leurs côtés, ces forces favorisent le maintien d'un environnement sûr essentiel au fonctionnement d'un système économique ouvert fondé sur la libre circulation des marchandises, protègent les ressources naturelles américaines, promeuvent la stabilité, préviennent les conflits et permettent de riposter aux agressions. Lors des crises, les forces navales avancées offrent au Président des options immédiates pour défendre nos intérêts, produire une désescalade des hostilités et maintenir les conflits à distance de nos territoires. En temps de guerre, ces forces livrent des combats tout en préservant la liberté d'accès – et d'action – pour les forces de deuxième échelon.

Le projet de budget actuel de la Marine prévoit plus de 300 navires et une présence avancée d'environ 120 navires d'ici à 2020, la moyenne étant de 97 en 2014, qui seront « où il le faut, quand il le faut ». Ceci comprend les forces navales déployées dans des bases avancées outre-mer en des lieux tels Guam, le Japon et l'Espagne ; des forces opérant à l'avant venant de bases à l'étranger comme à Singapour ; et des forces déployées par roulement venant des États-Unis. Pour assurer une présence militaire avancée de façon plus efficace et efficiente, nous adopterons les innovations suivantes dans le domaine de l'emploi des forces :

- Accroître la mise en place avancée de forces outre-mer pour réduire les déploiements et les roulements coûteux, tout en renforçant la présence sur le théâtre d'opération.
- Fournir des forces expéditionnaires interconnectées réparties à travers le monde de concert avec nos alliés et nos partenaires pour augmenter la présence effective, l'agilité stratégique et la réactivité des forces navales.
- Employer des plateformes modulaires qui permettent des échanges de modules et de charges utiles des missions plutôt que de navires entiers, ce qui économise du temps et de l'argent. Les navires de combat en zone littorale, qui seront rebaptisés « frégates » (FF) à l'avenir, sont un exemple de cette capacité.

- Élargir la pratique de l'emploi d'ensembles de forces adaptatifs, qui feront correspondre les capacités navales aux environnements régionaux spécifiques, autorisant par là le positionnement de nos moyens là où ils seront le plus nécessaires. C'est ainsi, par exemple, que nous adaptons nos capacités navales pour notre participation à UNITAS, un exercice maritime multinational annuel avec nos partenaires de la zone de responsabilité du Commandement méridional américain, de manière à ce que des



**« Le contexte de la sécurité change, les tactiques, les techniques et les procédures changent, les menaces changent, mais ce qui ne changera pas c'est notre rôle en tant que force prééminente du pays en matière de réponse aux crises. »**  
— Général Dunford

Au début janvier 2011, la 26<sup>e</sup> unité expéditionnaire du Corps des Marines (MEU) embarquée à bord du groupe amphibie (ARG) USS Kearsarge dans la mer d'Oman a reçu l'ordre de débarquer son élément de combat terrestre en Afghanistan pour soutenir l'opération Liberté immuable. Peu après, les événements tumultueux du « printemps arabe » ont commencé en Afrique du Nord et une partie de l'ARG/MEU a été envoyée en Méditerranée. Pour reconstituer les capacités de combat terrestre de la MEU, le groupe a fait escale en Crète pour embarquer 400 Marines aéroportés de la 2<sup>e</sup> division des Marines du Camp Lejeune. Ils ont ensuite pris position au large de la Libye pour participer à l'opération Aube de l'Odyssée, pendant laquelle ils ont effectué des frappes aériennes contre le régime de Mouammar Kadhafi et ont récupéré un pilote dont le F-15E Strike Eagle de l'Armée de l'air américaine avait été abattu. Ces événements illustrent la souplesse opérationnelle et la mobilité stratégique inhérentes de l'équipe Marine-Corps des Marines.

groupes amphibies (ARG) plus capables avec des unités expéditionnaires embarquées du Corps des Marines (MEU) et des groupes aéronavals (CSG) soient disponibles pour des missions plus complexes sur d'autres théâtres d'opération.

- Tirer parti des ensembles de forces adaptatifs pour permettre des engagements durables qui renforcent les capacités des alliés et des partenaires à répondre aux crises futures.

Dans chaque région, nous appliquerons un schéma d'emploi des forces qui fera concorder les capacités et aptitudes opérationnelles avec les exigences de la mission.

### Région Inde-Asie-Pacifique

L'attention stratégique se porte sur la région Inde-Asie-Pacifique et nous allons donc augmenter le nombre des navires, aéronefs et forces du Corps des Marines déployés dans cette zone. D'ici à 2020, environ 60 % des navires et aéronefs de la Marine y auront leur base. La Marine maintiendra un groupe aéronaval, une escadre aérienne embarquée et un groupe amphibie au Japon,

ajoutera un sous-marin d'attaque à ceux qui se trouvent déjà à Guam et mettra en œuvre des

approches efficaces par rapport au coût comme de faire passer à quatre le nombre des navires de combat en zone littorale (LCS) situés en base avancée à Singapour pour constituer une présence régionale durable. La Marine enverra également ses plateformes de guerre les plus perfectionnées dans cette région, notamment des navires multimiions pouvant assurer la défense contre les missiles balistiques, des sous-marins, et des aéronefs de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR). Le destroyer de la classe Zumwalt – notre navire de combat de surface le plus technologiquement avancé – sera déployé dans cette région, tout comme le F-35C Lightning II et le véhicule aérien sans pilote à grande autonomie MQ-4C Triton.

Le Corps des Marines maintiendra un corps expéditionnaire des Marines (MEF) dans la région, affectera une force par rotation en Australie et utilisera d'autres forces basées à terre et en mer, à des fins de dissuasion classique, de coopération en matière de sécurité, de réponse aux crises et aux conflits et d'apport d'un soutien expéditionnaire pour les plans opérationnels. De nouveaux moyens, comme le MV-22 Osprey, le CH-53K King Stallion, le F-35B Lightning II et le véhicule de combat amphibie donneront à ces forces la portée accrue et les capacités améliorées requises dans cette vaste région. La Marine et le Corps des Marines emploieront ces forces à partir de navires amphibies polyvalents, de plateformes reconfigurables et de sites expéditionnaires à terre à travers toute la région Inde-Asie-Pacifique. C'est ainsi que des Marines sont actuellement déployés à bord de navires du Commandement du transport militaire maritime tels que le navire à cargaison sèche/de munitions (T-AKE) et le navire à grande vitesse interarmées (JHSV) pour des entraînements avec les forces de sécurité de pays partenaires. Le Corps des Marines a récemment déployé dans des bases avancées des escadrilles MV-22 dans le Pacifique occidental et il déploiera au Japon le premier avion d'attaque de cinquième génération présent en permanence sur une base avancée.

Le Service des garde-côtes déploiera par roulement des vedettes de sécurité nationale et des forces spécialisées déployables avec la Marine et le Corps des Marines pour protéger les eaux territoriales et la zone économique exclusive (ZEE) des États-Unis. De plus, il collaborera avec les partenaires et les marines de la région en effectuant des patrouilles interarmées et combinées ainsi que par des affectations croisées de personnels et des exercices multinationaux pour constituer des forces compétentes chargées de la gouvernance maritime, améliorer la coopération en matière de sécurité et de sécurité maritimes, et réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Ces actions multinationales sont poursuivies par l'intermédiaire de l'Initiative de sécurité maritime de l'Océanie et de la participation au Forum des Services de garde-côtes du Pacifique Nord.



**« Les forces qui assurent chaque jour une présence militaire avancée et la réponse aux crises peuvent changer de rôle rapidement et sans heurts pour garantir l'accès aux forces interarmées. »**

— Général Dunford

Les capacités amphibies fournies par l'équipe Marine-Corps des Marines – en particulier celles en posture avancée – jouent depuis longtemps un rôle crucial pour permettre l'accès outre-mer pour des missions dans toutes les catégories d'opérations militaires. Par exemple, après les événements du 11 septembre 2001, deux groupes amphibies (ARG) avec des unités expéditionnaires du Corps des Marines embarquées (MEU) ont été déroutés vers le nord de la mer d'Oman, interrompant leurs activités ordinaires. Avec l'ajout d'un élément de commandement acheminé par voie aérienne, ils ont formé la Force opérationnelle 58 au sein de la Cinquième flotte des États-Unis qui a lancé un assaut amphibie et pénétré à 560 km à l'intérieur du territoire où ils se sont emparés d'un établissement pour l'introduction de forces interarmées supplémentaires. En août 2010, l'équipe Marine-Corps des Marines a de nouveau rassemblé deux ARG/MEU dans cette région, mais cette fois pour mener des opérations d'aide humanitaire à la suite des inondations dues à des pluies torrentielles au Pakistan.

Notre présence navale avancée élargie dans la région Inde-Asie-Pacifique accroîtra nos avantages dans la conduite de la guerre sur le théâtre d'opération tout en établissant des conditions de base propices au renforcement des alliances par une interopérabilité accrue, des opérations plus intégrées et des exercices et un entraînement de plus en plus complexes. Elle renforcera également les partenariats par des opérations élargies concernant la sécurité maritime, la connaissance partagée du domaine maritime et des engagements multilatéraux plus longs. Notre objectif est de renforcer et de soutenir les capacités régionales à relever les défis locaux dans le domaine de la sécurité maritime. En approfondissant la coopération en matière de sécurité et les mécanismes multilatéraux entre les États de la région, et tout particulièrement les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, les forces navales américaines contribueront à la sécurité à long terme du système économique mondial.

### **Moyen-Orient**

Le Moyen-Orient continue d'être d'une importance stratégique vitale pour les États-Unis et leurs alliés. Nous accroîtrons notre

présence navale dans cette région où nous la porterons de 30 navires actuellement à une quarantaine en 2020 afin de maintenir une puissance de combat crédible au Moyen-Orient pour empêcher les conflits, rassurer nos alliés et nos partenaires et répondre aux crises.

La Marine et le Corps des Marines continueront de déployer par roulement des groupes aéronavals avec des escadres aériennes embarquées ainsi que des groupes amphibies avec des unités expéditionnaires du Corps des Marines embarquées (MEU) dans la région. De plus,

le Corps des Marines maintiendra une présence constante au Moyen-Orient, qui comprendra un élément de commandement de force opérationnelle aéroterrestre des Marines commandée par un officier général (MAGTF) et une force opérationnelle aéroterrestre des Marines d'emploi spécial (SPMAGTF) équipée d'aéronefs MV-22 et KC-130 Hercules afin de maximiser le rayon d'action pour la coopération en matière de sécurité et la réponse aux crises. La Marine et le Corps des Marines maintiendront un QG dans le golfe Persique, y poursuivront le déploiement de bâtiments et utiliseront de nouveaux bâtiments multimissions comme le navire de combat en zone littorale, le navire à grande vitesse interarmées et la Base d'étape avancée à la mer (AFSB) pour appuyer la coopération en matière de sécurité, la lutte contre le terrorisme, les opérations expéditionnaires, le dragage des mines et les activités des forces d'opérations spéciales.

Le Service des garde-côtes déploiera du personnel pour renforcer les capacités des pays partenaires dans le domaine de la gouvernance maritime et mènera

simultanément des activités concernant la sécurité maritime, la protection des infrastructures et le contrôle par l'État du port. Les patrouilleurs du Service des garde-côtes et des forces spécialisées déployables à bord de navires de la Marine et de la coalition lutteront contre les activités maritimes illicites.

La présence soutenue de nos forces navales avancées au Moyen-Orient protégera notre territoire national et favorisera la stabilité régionale en entravant les activités des réseaux terroristes qui menacent la gouvernance locale et régionale. Elle combattra également la prolifération des armes de destruction massive et dissuadera les adversaires potentiels de



**« Les gens demandent pourquoi le Service de garde-côtes s'associe à des gouvernements étrangers pour faire respecter les lois sur la pêche loin des côtes de notre pays. La réponse est que la sécurité économique d'un grand nombre de ces pays partenaires dépend énormément de stocks de poissons délicats, étayant la stabilité et la sécurité régionales. »**

— Amiral Zukunft

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée coûte à l'économie mondiale entre 10 et 20 milliards de dollars chaque année. Les États-Unis élaborent et mettent en application des mesures de gouvernance maritime qui sont adoptées par les organisations internationales de gestion des pêches. Nos efforts pour améliorer la capacité internationale à préserver des stocks de poissons durables et d'autres ressources marines vivantes favorisent la sécurité économique mondiale, offrent des voies pouvant mener à une coopération au sujet d'une grande gamme de questions et réduisent les tensions internationales. Dans cette photo, des garde-côtes américains et des personnels sierraléonais d'application de la loi arraisonnent un navire de pêche, ce qui illustre l'utilité de l'entraînement combiné et du soutien des forces maritimes à travers le monde.

menacer le transport des hydrocarbures par le détroit d'Ormuz et le canal de Suez. Nous renforceront les capacités et les aptitudes opérationnelles des partenariats cruciaux, en particulier du Conseil de coopération du Golfe, afin de favoriser l'interopérabilité avec les États membres et les autres marines de toute la région.

## **Europe**

L'OTAN et nos alliés et nos partenaires européens sont toujours d'une importance cruciale pour nos intérêts sur le plan de la sécurité dans la région et à travers le monde. Notre interopérabilité avec nos alliés demeure une priorité, comme l'indique le déploiement coopératif de neuf mois d'un groupe aéronaval avec du personnel embarqué de la Marine royale britannique et les opérations d'un groupe aéronaval combiné entre les États-Unis et la France. Nos installations navales en Europe jouent un rôle fondamental dans le soutien des forces navales actives dans cette zone et les zones adjacentes. Les forces navales opérant en Europe sont dans une position idéale pour mener des opérations rapides et flexibles basées en mer en Europe, en Afrique, au Levant et en Asie du Sud-Ouest.

Tout en portant une attention accrue à la région Inde-Asie-Pacifique, nous gardons à l'esprit l'importance stratégique durable et les contributions de l'Europe et de l'OTAN quand il faut faire face à des difficultés communes en matière de sécurité maritime, comme par l'opération Bouclier de l'océan, qui a réduit la piraterie au large de la Corne de l'Afrique. Pour souligner l'attachement des États-Unis à l'OTAN, la Marine américaine continuera de soutenir deux des groupes permanents de l'Organisation, à savoir le Groupe maritime permanent et le Groupe permanent de lutte contre les mines, et de fournir des forces en Europe qui apportent des contributions uniques à l'alliance, comme le système Aegis de défense contre les missiles balistiques (BMD) à terre et en mer, qui protège les alliés et les partenaires de la menace des missiles balistiques. Les mesures prévues comprennent la mise en place de quatre destroyers multimitraillés dotés de capacités d'interception de missiles balistiques en Espagne d'ici à la fin 2015. Ces navires constitueront également une présence navale avancée en Méditerranée où ils pourront effectuer des missions dans le domaine de la coopération en matière de sécurité, de sécurité maritime et de réponse aux crises. La poursuite de l'intégration maritime avec l'OTAN sera nécessaire pour assurer la sécurité et la stabilité régionales à long terme.

Pour compléter la présence épisodique du groupe amphibie/de l'unité expéditionnaire du Corps des Marines (ARG/MEU) dans la région, le Corps des Marines fournira une force opérationnelle aéroterrestre d'emploi spécial (SPMAGTF), entraînée pour être employée seule ou dans le

cadre d'une force combinée plus importante. Une telle SPMAGTF a été déployée en 2013 pour appuyer des missions en Europe et en Afrique. Le Corps des Marines continuera de recourir à de telles forces organisées en fonction des tâches prévues pour la coopération en matière de sécurité tout en restant disponible pour répondre aux crises.

## Afrique

Nous assurerons une présence navale en Afrique avec des ensembles de forces adaptatifs



**« Le Service de garde-côtes a conclu plus de 60 accords bilatéraux avec des gouvernements étrangers qui nous permettent de projeter la gouvernance maritime, l'état de droit et le leadership mondial au moyen d'opérations combinées avec les pays hôtes. »**

— Amiral Zukunft

La force opérationnelle interarmées interinstitutions Sud (JIATF-S) est un excellent exemple de coopération navale à proximité de nos côtes. Elle réunit des personnels de la Marine, du Service de garde-côtes et d'institutions civiles d'application de la loi, œuvrent tous avec des partenaires multinationaux pour réduire le trafic illicite de stupéfiants dans toute l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. En 2013, quatorze pays de l'hémisphère occidental et d'Europe ont contribué à la saisie de plus de 131 tonnes de cocaïne évaluées à environ 3 milliards de dollars. Ces garde-côtes de Miami Beach déchargent des drogues illégales saisies, d'une valeur de plusieurs millions de dollars.

comme le navire à grande vitesse interarmées ou la base d'étape avancée à la mer avec des marins, des Marines et des garde-côtes embarqués. Des unités de génie militaire (Seabees), des unités de neutralisation des explosifs et munitions, des forces spéciales de la Marine (Navy SEALs) et d'autres forces d'opérations spéciales navales, ainsi que des garde-côtes et des Marines, continueront de travailler avec les forces de sécurité de nos partenaires pour lutter contre le terrorisme, les trafics illicites et l'exploitation illégale des ressources naturelles dans le cadre d'initiatives telles que le Partenariat pour l'application du droit maritime en Afrique et la Base de partenariat en Afrique. Les pays de l'Afrique de l'Ouest comptent énormément sur les forces navales pour lutter contre les trafics illicites, qui sont liés aux organisations terroristes. Les Services maritimes continueront, par exemple, d'œuvrer avec les pays partenaires dans le golfe de Guinée pour trouver une solution à long terme aux problèmes de la sécurité maritime par le biais du partage des informations, d'exercices et de patrouilles

interarmées. La Marine maintiendra une base expéditionnaire sur le continent pour appuyer la lutte contre le terrorisme, la sécurité maritime et les opérations de renseignement, surveillance

et reconnaissance. Des forces déployées à l'avant et à déploiement rapide, telles que les ARG/MEU, les SPMAGTF et les brigades expéditionnaires du Corps des Marines (MEB), participeront à des exercices et à des entraînements pour renforcer les partenariats, se tenir prêtes à appuyer la réponse aux crises et protéger les ressortissants et les intérêts des États-Unis dans la région.

Nous continuerons d'œuvrer aux côtés de partenaires et d'organisations régionales de l'Europe et de l'Afrique pour renforcer les capacités de l'Afrique à répondre aux crises et contribuer à la stabilité de leurs États respectifs.

### **Hémisphère occidental**

Nous renforcerons les partenariats et les capacités dans l'hémisphère occidental afin de protéger notre territoire national et de lutter contre les trafics illicites et les organisations criminelles transnationales. Les initiatives de mise à niveau du Service des garde-côtes produiront une flotte de navires et d'aéronefs multimissions extrêmement performants, y compris le patrouilleur de haute mer et l'avion de patrouille maritime C-27J Spartan, pour faire face aux menaces, en particulier dans la mer des Caraïbes, le golfe du Mexique et l'est de l'océan Pacifique. La Marine maintiendra sa base dans la baie de Guantanamo, à Cuba, pour soutenir des opérations militaires combinées et interarmées et pour renforcer les initiatives interinstitutions visant à améliorer la sécurité et la coopération régionales. Le Corps des Marines emploiera des forces opérationnelles ou des SPMAGTF pour appuyer des activités de coopération en matière de sécurité qui améliorent l'interopérabilité avec les partenaires régionaux et renforcent leurs capacités de lutter contre les organisations criminelles transnationales. Nous utiliserons des navires amphibies et d'autres plateformes, notamment des navires de combat en zone littorale, des navires à grande vitesse interarmées, des bases d'étape avancée à la mer, des navires-hôpitaux, d'autres navires du Commandement du transport militaire maritime et des plateformes du Service des garde-côtes, pour mener des missions d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe. Nous emploierons également des avions de patrouille maritime comme le P-8A Poseidon et des véhicules aériens sans pilote. D'autres navires et aéronefs assureront une présence militaire périodique et participeront à des activités récurrentes entre forces militaires, à des exercices de coopération en matière de sécurité de théâtre et à d'autres missions.

## **Arctique et Antarctique**

Conformément à l'intensification prévue de l'activité maritime, les Services maritimes évalueront l'accès à l'Arctique et le besoin de présence navale dans la région, amélioreront la connaissance du domaine maritime et rechercheront des occasions de coopérer avec des partenaires de la région pour en accroître la sécurité et la sécurité maritimes. Cela nous obligera à développer davantage notre capacité à opérer dans l'Arctique, y compris dans des eaux prises par les glaces et obstruées par les glaces. Le Service des garde-côtes recourra aux capacités multimissions du patrouilleur de sécurité nationale pour assurer une présence saisonnière sur mesure pour le commandement et le contrôle et pour la surveillance aérienne, et il commencera le processus de conception d'une nouvelle capacité de déglacement très robuste afin d'appuyer les opérations dans l'Arctique et l'Antarctique. Le Service des garde-côtes œuvrera aussi à la formation d'un groupe d'opérations, de coordination et d'assistance maritimes, ouvert aux membres du Conseil de l'Arctique qui compte huit pays. L'objectif de ce groupe sera de coordonner les opérations multinationales de recherche et sauvetage, les exercices d'entraînement, la gestion de la circulation maritime, les interventions en cas de catastrophe et le partage des informations.

## SECTION III

### LA PUISSANCE MARITIME À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Les Services maritimes interviennent dans les océans du monde pour protéger le territoire national, renforcer la sécurité au niveau mondial, projeter la puissance et remporter des victoires décisives. Cette capacité des États-Unis à manœuvrer en mer à travers le monde et à empêcher d'autres parties d'utiliser la mer contre leurs intérêts constitue pour eux un avantage stratégique. Des groupes d'intervention porte-avions à escadres aériennes embarquées, qui représentent la capacité de frappe prééminente des forces navales, et des forces opérationnelles amphibies avec des Marines embarqués, ainsi que des navires de combat de surface, des sous-marins et des vedettes du Service des garde-côtes, offrent des options souples et durables de la mer jusqu'au littoral, à l'appui des missions navales suivantes : défense du territoire national, prévention des conflits, réponse aux crises, intervention en cas d'agression, protection de l'espace maritime d'intérêt commun, renforcement des partenariats et apport d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe.

Nous organisons, entraînons et équipons les forces navales pour accomplir ces missions conformément aux cinq fonctions essentielles : accès à tous les domaines, dissuasion, contrôle de l'espace maritime, projection de puissance et sécurité maritime. Nous employons ces fonctions en suivant une approche interarmes en tant que somme totale de la puissance maritime américaine, ce qui confère un avantage comparatif unique à la force interarmées et à la nation.

#### **Accès à tous les domaines**

L'accès à tous les domaines est la capacité de projeter la force militaire dans des zones contestées avec suffisamment de liberté d'action pour agir efficacement. Dans le contexte de la sécurité actuel, cet accès est de plus en plus souvent remis en cause par des acteurs étatiques et non étatiques qui appliquent des stratégies sophistiquées de déni d'accès/ d'interdiction de zone pouvant présenter des risques même pour nos forces et systèmes d'armes les plus modernes.

Lorsqu'il est employé en coordination avec les capacités de contrôle de l'espace maritime et de projection de puissance de l'équipe de la Marine et du Corps des Marines, l'accès à tous les

domaines permet aux commandants de la composante maritime de forces interarmées de doter ces forces de capacités interdomaines au moyen des éléments suivants :

- La connaissance de l'espace de bataille, qui fournit : une surveillance constante du domaine maritime, y compris de la partie du littoral située du côté de la terre, et l'environnement de l'information ; une connaissance profonde des capacités et intentions de nos adversaires ; une compréhension du moment, du lieu et des modalités des actions de nos adversaires ; et une bonne appréhension de l'environnement dans lequel nos forces opéreront.
- Un commandement et un contrôle assurés, qui confèrent aux commandants la capacité de

maintenir des réseaux solides, résilients et agiles pour le commandement et le contrôle des forces dans des environnements contestés.

- Des opérations dans le cyberspace, défensives et offensives, qui préservent la possibilité d'utiliser des capacités du cyberspace ami, protègent les données, les réseaux, les capacités réseautiques ainsi que d'autres systèmes désignés, et projettent la puissance en appliquant la force dans le cyberspace ou en passant par celui-ci.
- La guerre de manœuvre électromagnétique (EMW), concept relativement nouveau, qui fusionne les opérations de la flotte dans l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique et des capacités non cinétiques évoluées pour créer des avantages au combat.
- Des tirs intégrés, **qui** offrent une gamme élargie d'options cinétiques et non cinétiques pleinement exploitables par le commandant et qui lui permettent, si nécessaire, d'attaquer les capacités et les vulnérabilités de l'adversaire.



**« Nous devons avoir un accès dans tous les domaines, et donc modifier la façon dont nous planifions et coordonnons les actions dans les domaines aérien, maritime, terrestre, spatial et cyberspatial, en identifiant et en maximisant la bonne combinaison de capacités pour assurer l'accès et la liberté d'action. »**

— Amiral Greenert

Les capacités en évolution de déni d'accès/ d'interdiction de zone d'adversaires potentiels nous obligent à orienter nos capacités de guerre vers une intégration et une interopérabilité accrues des plateformes, des capteurs, des armes et des systèmes. Les initiatives dans ce sens sont construites autour de capacités émergentes comme le programme Conduite de tir intégrée navale—contre le potentiel aérien (NIFC-CA) pour la défense contre les aéronefs et missiles ennemis. Ce programme intègre des moyens de reconnaissance, des chasseurs et de systèmes embarqués de conduite de tir pour contrer les menaces sur de longues distances. L'E-2D Hawkeye, figurant ci-dessus en train d'atterrir sur le pont de l'USS Dwight D. Eisenhower (CVN 69), intègre ces éléments du programme.

On parvient, lorsque ces éléments sont synchronisés, à une synergie interdomaines qui offre aux commandants de la force interarmées une gamme d'options dans tous les domaines pour faire échec aux stratégies de déni d'accès/d'interdiction de zone. Il devient possible, notamment d'accorder une importance accrue aux capacités non cinétiques coordonnées de toute la force et aux techniques de contre-ciblage plutôt que d'attaquer chaque menace au moyen d'armes cinétiques de plus en plus chères. En bref, nous devons nous doter plus globalement de capacités offensives de vaincre un système plutôt que de lutter contre des armes individuelles. Par exemple, nous parviendrons peut-être à contrer plus efficacement la menace des missiles de croisière et des missiles balistiques antinavires grâce à notre connaissance supérieure de l'espace de bataille pour employer des capacités électroniques et électromagnétiques dans une approche intégrée des tirs qui parent à la menace avant même son lancement.

Assurer l'accès à tous les domaines commence en temps de paix au moyen d'opérations régionales de routine avec les forces navales et maritimes de nos alliés et nos partenaires. Ces initiatives renforcent les relations, accroissent les capacités et les aptitudes opérationnelles et donnent accès à l'environnement maritime. Lorsque les forces navales établissent les conditions d'accès en temps de paix, elles améliorent l'interopérabilité avec les alliés et les partenaires et facilitent l'accès à tous les domaines lors des conflits.

Les forces navales obtiennent l'accès à tous les domaines dans le cadre d'opérations interarmées, qui renforcent les relations et la dissuasion en temps de paix et permettent de vaincre nos ennemis en temps de guerre. Cette fonction appuie toutes les missions navales.



**« Les pièces maîtresses des capacités navales demeurent le groupe aéronaval d'attaque et le groupe amphibie... Ces navires, ces aéronefs, ces marins et ces Marines ont prévenu et mis en échec des agressions depuis la Deuxième Guerre mondiale et continueront de le faire pendant longtemps encore. »**

— Amiral Greenert

L'aéronavale joue un rôle essentiel dans notre capacité à assurer la projection de puissance et prévenir et mettre en échec une agression. Les hélicoptères et les aéronefs à voilure fixe, opérant à partir de porte-avions, de bâtiments amphibies et de stations côtières, et les hélicoptères, opérant à partir de croiseurs et de destroyers, auxquels s'ajoutent des véhicules aériens sans pilote perfectionnés, ont joué un rôle crucial dans de récentes campagnes et restent prêts à remplir toutes les missions dont ils sont chargés. Le F/A-18E Super Hornet figurant ci-dessus décolle du porte-avions USS John C. Stennis (CVN 74) dans l'océan Pacifique.

## **Dissuasion**

La dissuasion est le fait de convaincre les ennemis potentiels qu'ils ne peuvent pas gagner ou que le coût d'une agression serait inacceptable.

La dissuasion nucléaire stratégique est garantie par les sous-marins lance-missiles balistiques (SSBN) de la Marine qui donnent aux États-Unis une capacité de deuxième frappe nucléaire précise et assurée. Toujours en mer, les SSBN se déplacent sans être détectés, restent en communication constante et peuvent réagir immédiatement. Élément le plus sûr et le plus capable de survivre de la triade nucléaire de notre pays, nos forces nucléaires basées en mer doivent impérativement être maintenues au niveau maximum de disponibilité et dotées de toutes les ressources nécessaires.

La dissuasion classique est fournie par les forces navales au moyen de la puissance de combat écrasante de nos groupes aéronavals à escadres aériennes embarquées, de bâtiments de combat de surface et sous-marins dotés d'armes d'attaque de précision, et de la puissance de combat évolutive déployable des corps expéditionnaires des Marines (MEF), des brigades expéditionnaires des Marines et des unités expéditionnaires des Marines employés à partir de combinaisons variées de navires amphibies, de prépositionnements maritimes et de bases avancées. Le Service des garde-côtes maintient une présence constante dans nos ports et voies d'eau intérieures, le long de nos côtes et au large, fournissant ainsi un niveau supplémentaire de défense contre les menaces maritimes. En association avec des navires multimitations pouvant assurer la défense contre les missiles balistiques, ces forces navales offrent une large gamme d'options de dissuasion crédibles qui sont agiles, flexibles et évolutives. Elles sont également positionnées de manière à pouvoir réagir rapidement pour défendre le territoire national et nos alliés au cas où la dissuasion échouerait.

Cette fonction appuie les missions navales de défense du territoire national, de prévention des conflits et de renforcement des partenariats.

## **Contrôle de l'espace maritime**

Le contrôle de l'espace maritime permet aux forces navales d'établir une supériorité locale dans cet espace tout en privant un adversaire de la même opportunité. Les forces navales avancées emploient toute une gamme de capacités multiniveaux pour la destruction des forces navales ennemies, la suppression du commerce maritime de l'ennemi et la protection des voies maritimes vitales, y compris des ports d'embarquement et de débarquement, ce qui permet le transport maritime stratégique et facilite l'arrivée des forces de deuxième échelon. Les éléments

essentiels du contrôle de l'espace maritime sont la guerre de surface, la guerre sous-marine, la guerre des frappes, la guerre des mines, la défense aérienne et antimissile, la connaissance du domaine maritime, et le renseignement, la surveillance et la reconnaissance.

L'établissement du contrôle de l'espace maritime peut nécessiter la projection de puissance à terre pour neutraliser les menaces ou contrôler le littoral terrestre. De même, la projection et le maintien de la puissance à terre nécessitent l'établissement du contrôle de l'espace maritime et de l'espace aérien contigus. Le contrôle de l'espace maritime et la projection de puissance se renforcent donc mutuellement. Cette fonction appuie les missions navales de défense du territoire national, de riposte aux agressions et de renforcement des partenariats.

### **Projection de puissance**

Au sens large, la projection de puissance est la capacité d'un pays à appliquer tous ou certains de ses éléments de la puissance nationale – diplomatique, informationnel, militaire ou économique – pour répondre aux crises, favoriser la dissuasion et renforcer la stabilité régionale.

La projection de puissance navale comprend des frappes classiques contre des cibles à terre, des frappes cinétiques et des tirs non cinétiques intégrés contre des forces ennemies, des opérations d'éléments avancés, des raids et toutes les formes d'opérations amphibies, allant des manœuvres navire-objectif et de tirs d'appui basés en mer aux forces terrestres jusqu'aux missions menées par les forces de guerre spéciales et les forces d'opérations spéciales de la Marine. Les forces d'assaut de la Marine comprenant des porte-avions, des bâtiments de combat et autres navires de surface ainsi que des sous-marins fournissent des capacités de



**« La large gamme de pouvoirs juridiques du Service des garde-côtes est unique. Nous sommes un organisme de réglementation, un organisme fédéral d'application de la loi et l'un des cinq corps des forces armées du pays. Nous parvenons à l'excellence dans l'accomplissement de notre mission en combinant nos pouvoirs juridiques et nos compétences avec les capacités considérables des quatre autres armes. »**

— Amiral Zukunft

La participation des États-Unis à des instances et institutions multinationales, telles que l'Organisation maritime internationale, entraîne des améliorations des normes internationales pour les navires commerciaux et la sécurité portuaire, la sécurité en mer, la lutte contre la piraterie et la protection de l'environnement et des ressources maritimes. Ici, des garde-côtes américains et du personnel du Commandement chinois de l'application des lois sur les pêches arraisonnent un navire apatride soupçonné de pratiquer la pêche hauturière aux filets dérivants. Cette pratique illégale et universellement condamnée représente une grave menace pour les écosystèmes océaniques et la sécurité alimentaire et économique des pays qui dépendent des ressources halieutiques.

frappe basées en mer à longue portée. Les forces navales expéditionnaires peuvent projeter la puissance sur de grandes distances à l'intérieur des terres pour désorganiser l'ennemi, détruire ses forces et prendre du terrain pour appuyer une campagne interarmées.

La projection de puissance dépend également de la capacité à baser des moyens en mer et à tirer parti du soutien logistique et de transport maritime stratégique du Commandement du transport militaire maritime, ainsi que du ravitaillement de carburant en vol de la force interarmées, et de l'implantation stratégique mondiale de nos bases et installations qui assurent la protection, le transport et l'approvisionnement de nos forces. L'intégration logistique navale est un outil clé pour nous permettre de maintenir en puissance les forces opérant à partir de la mer. À travers l'histoire, la capacité à maintenir en puissance des opérations éloignées a été la pierre angulaire de la projection de puissance navale.

Les capacités de projection de puissance navale facilitent aussi d'autres éléments des missions de « puissance intelligente » sous forme d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe, comme cela s'est passé après le séisme de 2010 en Haïti, le tsunami de 2011 au Japon et le typhon de 2013 aux Philippines. Bien positionnées pour intervenir rapidement en cas de catastrophe dans des régions clés, les forces navales avancées travaillant avec les alliés et les partenaires sont prêtes à sauver des vies, fournir des secours immédiats et établir les conditions d'une réponse civile efficace alors que les installations portuaires ou les terrains d'aviation sont endommagés ou inaccessibles. Cette fonction appuie les missions navales de défense du territoire national, de réponse aux crises, de prévention des conflits, de riposte aux agressions et d'apport d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe.

## **Sécurité maritime**

La sécurité maritime protège la souveraineté et les ressources maritimes des États-Unis, préserve la liberté et l'ouverture du commerce maritime et lutte contre la prolifération des armes, le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie, l'exploitation illégale de l'environnement marin et l'immigration clandestine par mer.

Les forces navales assurent la sécurité maritime dans l'espace maritime d'intérêt commun et les approches maritimes de notre pays. Les États-Unis gèrent des ressources marines et minérales d'une importance vitale dans leur zone économique exclusive (ZEE) de 11,6 millions de kilomètres carrés et s'acquittent des responsabilités de recherche et sauvetage, étant reconnus sur le plan international à ce titre, dans la zone de transit générale de l'hémisphère occidental. Présents dans notre ZEE et au-delà, les navires et les aéronefs du Service des garde-côtes et de la Marine représentent la première ligne de la défense multiniveaux de notre pays ; ils

améliorent la connaissance du domaine maritime, établissent une gouvernance maritime efficace et protègent le territoire national.

La sécurité maritime appuie les efforts déployés par les États-Unis pour faire respecter les lois, les règles et les normes qui gouvernent les normes de comportement dans l'espace maritime d'intérêt commun pour le transit, le commerce et la recherche des ressources naturelles. La coopération avec d'autres services de garde-côtes revêt une importance particulièrement pour faire face aux défis militaires et non militaires parrainés par des États susceptibles de porter atteinte aux droits souverains de la nation.

Nous menons des opérations de sécurité maritime en localisant et en surveillant des navires soupçonnés de transporter illégalement des marchandises ou des personnes. Au besoin, nous interceptons et arraisonnons ces navires pour faire respecter les lois américaines ou les sanctions internationales. Fonctionnant dans le cadre de l'exercice des pouvoirs juridiques spécifiques du Service des garde-côtes, les forces navales luttent contre le trafic illégal de stupéfiants, la traite des êtres humains et l'exploitation illicite des ressources naturelles, en particulier dans l'hémisphère occidental. Les opérations de sécurité maritime appuient en outre les activités générales de gouvernance maritime des États-Unis. Relèvent de ces activités les interventions visant à assurer l'accès aux eaux prises par les glaces et obstruées par les glaces dans l'Arctique et l'Antarctique.

Du fait que tous les pays partagent les avantages collectifs de la sécurité maritime, c'est là un domaine prometteur pour l'élargissement de la coopération avec nos alliés et nos partenaires. Par des formations et des exercices multinationaux, nous aiderons les forces de sécurité maritime à lutter contre la criminalité transnationale organisée et à protéger les pêches et le commerce maritime. Cette fonction appuie les missions navales de défense du territoire national, de protection de l'espace maritime d'intérêt commun et de renforcement des partenariats.

## SECTION IV

### CONCEPTION DE LA FORCE : CONSTRUIRE LA FORCE FUTURE

En ces temps d'austérité budgétaire, notre force est dimensionnée de manière à mener des opérations pour vaincre un adversaire régional dans une campagne de grande envergure à phases multiples tout intervenant dans deuxième région pour empêcher un autre agresseur de parvenir à ses objectifs ou pour lui imposer des coûts inacceptables. Ce concept de la dimension de la force nous permet également de disposer des capacités et des aptitudes opérationnelles nécessaires pour satisfaire les exigences d'une présence mondiale. Pour y parvenir, la flotte de la Marine et du Corps des Marines doit compter plus de 300 navires, comprenant 11 porte-avions, 14 sous-marins lance-missiles balistiques (que remplaceront 12 SSBN(X) du programme Ohio) et 33 bâtiments amphibies, tandis que le Service des garde-côtes doit être doté d'une flotte de 91 vedettes de sécurité nationale, patrouilleurs de haute mer et vedettes de réponse rapide.

Une force plus petite, qui résulterait de nouvelles réductions ou coupes budgétaires automatiques, nous obligerait à faire des choix difficiles. Nous serions contraints d'exécuter la présente stratégie maritime en augmentant les risques pour certaines missions et fonctions, de réduire notre présence avancée et de restreindre notre présence dans certaines régions. De telles réductions limiteraient aussi nos avantages dans la conduite d'une guerre. Plus précisément, si des coupes budgétaires automatiques étaient de nouveau imposées, les groupes aéronavals de la Marine prêts à une montée en puissance et les groupes amphibies disponibles pour les crises et autres urgences ne suffiraient pas pour satisfaire les exigences, et la capacité de la Marine à maintenir une présence avancée appropriée serait compromise.

Dans l'élaboration de notre force future, nous effectuerons des changements institutionnels et nous prendrons des risques prudents en cherchant à équilibrer nos investissements dans la disponibilité, la capacité et l'aptitude opérationnelle. Nous maintiendrons notre engagement envers les membres de nos services, nous emploierons de nouveaux concepts opérationnels et nous nous doterons de capacités novatrices. En créant cette force future, nous considérerons l'énergie comme une ressource critique dans toutes les missions navales pour améliorer notre portée opérationnelle, notre sécurité énergétique et notre indépendance énergétique. Les principes de mise en application énoncés ci-dessous, ainsi que des documents propres aux

différentes armes tels que l'*Expeditionary Force 21* et le *Marine Expeditionary Brigade Concept of Operations* du Corps des Marines et les suppléments classifiés, nous guideront dans nos efforts visant à rester une force navale performante et prête au combat.

### **Des forces flexibles, agiles et prêtes**

En concevant notre force future, nous appliquerons les principes suivants :

- Préserver un volume approprié de forces navales d'appoint prêtes au combat et préparées à répondre rapidement aux crises, urgences majeures et menaces contre le territoire national, tout en comptant sur des forces navales déployées avancées pour être notre force d'intervention et d'influence. Le maintien de cet équilibre nous permettra de répondre aux crises actuelles tout en restant prêts pour les conflits de demain.
- Mettre en place une force future motivée et pertinente de marins, de Marines et de garde-côtes formée d'effectifs diversifiés par leur expériences, leurs antécédents et leurs idées, prêts personnellement et professionnellement et maîtrisant bien le maniement de leurs armes et systèmes.
- Établir une force équilibrée de sous-marins, de porte-avions, de bâtiments amphibies et de bâtiments de combat de surface conçus pour le combat. À ces bâtiments, il s'agira d'ajouter des plateformes reconfigurables telles que le navire à grande vitesse interarmées, la vedette de sécurité nationale et des auxiliaires comme les grands navires rouliers à vitesse moyenne (LMSR), les navires à cargaison sèche/de munitions (T-AKE), les plateformes d'atterrissage mobiles (MLP) et la base d'étape avancée à la mer (AFSB).
- Améliorer l'interdépendance de la force interarmées au moyen d'initiatives qui éliminent les solutions de continuité et les problèmes d'interconnexion, réduisent les redondances inutiles et accroissent la synergie avec l'armée de l'Air et l'armée de Terre, par l'élaboration de concepts d'opérations pour lutter contre les menaces de déni d'accès/d'interdiction de zone. Nous ne pouvons pas réussir seuls. Les forces navales dépendent dans une grande mesure, par exemple, des capacités de ravitaillement de carburant en vol et de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR) de l'armée de l'Air de par le monde. De même, les solides capacités des systèmes de défense de zone à haute altitude (THAAD) et les batteries de missiles Patriot de l'armée de Terre déployables dans le monde entier et des systèmes de défense aérienne et antimissiles intégrée (IAMD) de la Marine se complètent mutuellement. L'emploi de bâtiments de la Marine pour le transport des forces d'opérations spéciales est un autre exemple de l'interdépendance de la force interarmées.

- Mettre en application un modèle prévisible d'emploi de la force navale – le plan de réponse optimisée de la flotte (O-FRP) de la Marine – qui arrête les calendriers d'inspection, d'entraînement et de maintenance avant le déploiement afin d'améliorer la disponibilité et l'état de préparation opérationnels pour satisfaire aux exigences de la gestion des forces à travers le monde (GFM).
- Donner la priorité à l'abordabilité dans tous les aspects de notre processus d'acquisition et à la maîtrise des coûts sur tout le cycle de vie d'un système. Par exemple, nous élargirons les initiatives d'Architecture des systèmes ouverts pour améliorer l'utilisation de la propriété intellectuelle et accroître la concurrence. Cela induira une baisse des coûts totaux de propriété, améliorera la capacité de combat et assurera la durabilité des programmes futurs.
- Collaborer avec nos partenaires de l'industrie pour concevoir des plateformes adaptables et interexploitables qui peuvent rapidement connecter des instruments de détection, d'information et de logistique et des systèmes d'armes. Notre force future se caractérisera par la modularité.
- Planifier et équilibrer les acquisitions et les stratégies de maintenance pour garantir la viabilité de la base industrielle.
- Améliorer les capacités énergétiques opérationnelles qui accroissent notre portée et notre sécurité énergétique. Ceci comprendra l'utilisation d'initiatives du Corps des Marines pour améliorer la consommation d'énergie pendant les déploiements, la production de biocarburants et d'autres programmes qui priorisent l'efficacité énergétique.



**« En ces temps de réductions budgétaires et d'incertitude, nous nous considérons comme une police d'assurance dont les primes sont raisonnables. Et l'histoire a démontré ce que cette police d'assurance ne coûte pas cher. »**

— Général Dunford

Les événements des dernières années ont fait la preuve de l'utilité de forces expéditionnaires déployées à l'avant. En 2013, la force opérationnelle aéroterrestre des Marines d'emploi spécial-réponse aux crises (SPMAGTF-CR) a été créée pour les Commandements militaire des États-Unis pour l'Europe et pour l'Afrique afin d'accroître les capacités de coopération en matière de sécurité et de réponse aux crises. Le 3 janvier 2014, après des violences ethniques au Soudan du Sud, des éléments de la SPMAGTF-CR ont procédé à une évacuation de non-combattants pour les ressortissants américains dans ce pays. Ci-dessus, un Marine amène l'ambassadrice américaine Susan Page vers un avion en attente. À l'avenir, nous comptons baser en mer la SPMAGTF-CR pour accroître son rayon d'action et sa flexibilité opérationnelle.

## Les personnels

Pour veiller à ce que nos marins, nos Marines et nos garde-côtes d'active et de réserve, ainsi que les personnels civils, demeurent notre plus grand avantage asymétrique, nous nous engageons à :

- Continuer de satisfaire les besoins de nos familles et de nos marins, nos Marines et nos garde-côtes blessés pour honorer la dette sacrée de notre nation envers ceux qui la servent et qui paient le plus lourd tribut.
- Améliorer la sûreté, la sécurité et la qualité de la vie professionnelle et personnelle des membres de nos services, des personnels civils et des familles. Nous continuerons d'attendre des commandements qu'ils établissent un environnement qui permet aux membres de nos services armés et à leurs proches de vivre pleinement au milieu des obligations qu'ils assument et des sacrifices extraordinaires qu'ils consentent ensemble.
- Renforcer notre avantage dans la conduite de la guerre en formant des dirigeants qui personnifient leurs obligations morales envers les personnels des forces navales en respectant les valeurs fondamentales et l'éthique, qui s'acquittent de ces obligations en agissant en dirigeants exemplaires et intègres et qui exercent avec assurance leur autorité et leur responsabilité en restant toujours conscients de leur responsabilité de rendre compte de leurs actions.
- Moderniser tout le système de gestion des personnels de la Marine en recourant à une stratégie holistique qui fait progresser la force entièrement volontaire et établit des schémas de carrière plus souples et tenant compte des besoins des familles pour correspondre aux réalités sociales et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous créerons aussi un assortiment de choix et de défis pour ceux qui sont très performants et nous supprimerons l'ancien système de « promotion ou licenciement » qui ne maximise pas notre investissement dans nos personnels.
- Créer une véritable capacité d'apprentissage rassemblant nos activités d'acquisition, nos exigences et nos activités de programmation pour nous doter des moyens les plus actuels dans le domaine de la technologie et en matière de conception, pour disposer de simulations réalistes et de scénarios virtuels réels et constructifs avant les déploiements. En phase de post-déploiement, nous continuerons d'améliorer les compétences de nos effectifs par des exercices robustes avec nos alliés et nos partenaires dans des environnements opérationnels complexes.

- Optimiser la composition totale de la force par un emploi stratégique de la force de réserve sélectionnée, en gérant les talents différenciés pour créer des combattants plus adaptatifs et plus flexibles et en offrant à un public plus nombreux la possibilité d'intégrer les forces armées pour appuyer les opérations en temps de paix et fournir des capacités d'appoint essentielles.
- Cultiver la pensée stratégique et le capital intellectuel au moyen d'initiatives distinctes des services telles que la réactivation du Conseil naval de la Marine et du Corps des Marines, l'établissement de l'Entreprise stratégique de la Marine, pour créer une synergie entre les états-majors de la Marine et les autres institutions intéressées par la stratégie et la création d'un cadre de penseurs stratégiques.
- Élargir et habiliter la communauté des officiers spécialistes régionaux (FAO) pour veiller à ce qu'ils soient toujours prêts à établir et à renforcer des partenariats internationaux et à ce qu'ils jouent un rôle clé pour faciliter les opérations interarmées, maritimes et coalisées.

### **Les concepts**

Nous élaborerons, affinerons et validerons de nouveaux concepts de la conduite de la guerre au moyen de jeux de guerre et d'exercices au niveau des différentes armes, de démonstrations de concepts technologiques interarmées et d'exercices interarmées et coalisés à grand déploiement. En tirant parti du travail d'équipe, du talent, de l'éducation et de l'imagination de notre force navale diverse et de nos alliés et nos partenaires, nous atteindrons les objectifs suivants :

- Établir des capacités régionales et mondiales de projection de puissance, à l'appui du concept d'accès opérationnel interarmées, qui offriront toute une gamme d'options décrivant les modalités selon lesquelles la future force interarmées mènera des opérations pour obtenir et conserver l'accès et la liberté d'action dans les espaces mondiaux d'intérêt commun.
- Faire progresser le concept d'un réseau mondial de marines en renforçant la coopération en matière de sécurité avec nos alliés et nos partenaires, ce qui comprendra :
  - L'élargissement du concept de déploiement coopératif qui intègre les forces alliées et partenaires dans des entraînements avant le déploiement, des exercices d'évaluation de l'état de préparation et des déploiements de groupes aéronavals d'attaque et de groupes amphibies.

- L'amélioration de l'efficacité dans la conduite d'une guerre de concert avec les alliés et les partenaires. Nous y parviendrons au moyen d'exercices des différentes armes, interarmées, alliés et combinés de plus en plus complexes et intégraux, notamment ceux qui améliorent l'interopérabilité pendant les opérations amphibies, en particulier dans la région Inde-Asie-Pacifique et en Europe. En outre, nous accroîtrons les échanges de personnels et le partage de renseignements et nous créerons une vue opérationnelle commune sur les réseaux classifiés et non classifiés.
- L'examen lors de forums régionaux et internationaux de questions touchant au chevauchement des droits souverains et de préoccupations relatives à l'économie, à la sécurité, à la défense et à l'application des lois. Cela favorisera la coopération multilatérale dans le domaine des opérations combinées, de l'échange d'informations, de la lutte contre les trafics illégaux, des interventions en cas d'urgence, de la sécurité maritime et de la protection des pêches.
- Réaligner les activités d'entraînement, d'élaboration des tactiques, de soutien opérationnel et d'évaluations de la Marine sur ses domaines de mission de combat pour refléter la façon dont elle s'organise actuellement pour combattre. Dans chaque communauté de lutte, la Marine établira un centre de développement de la lutte chargé de mener des formations tactiques et avancées au niveau du théâtre d'opération.
- Réaliser le contrôle de l'espace maritime et la projection de puissance de façon plus répartie dans les environnements côtiers. Cela comprendra l'utilisation de forces expéditionnaires d'appoint et déployées à l'avant organisées par tâche en une force amphibie unie afin d'offrir des options évolutives pour contrer les menaces basées à terre, empêcher l'ennemi d'utiliser un terrain clé ou établir des bases expéditionnaires avancées et des postes océaniques avancés tels qu'ils sont décrits dans *Expeditionary Force 21*. Nous y parviendrons en utilisant des plateformes reconfigurables, des concepts plus sophistiqués de systèmes basés en mer et des technologies améliorant la connaissance de l'espace de bataille jusqu'au niveau de l'escadron expéditionnaire.
- Élaborer des tactiques, des techniques et des procédures qui ciblent les vulnérabilités de l'adversaire. Nous examinerons l'équilibre judicieux à atteindre entre les frappes cinétiques traditionnelles et les actions non cinétiques. Cela économisera les ressources limitées dont nous disposons en privilégiant des moyens plus efficaces et moins coûteux, quand nous en avons, de perturber la chaîne de destruction d'un adversaire.

- Élaborer de nouveaux concepts et modifier les concepts existants d'exploitation dans les domaines de la guerre de manœuvre électromagnétique, de l'espace et du cyberspace pour arriver aux résultats souhaités par une combinaison de moyens cinétiques et non cinétiques. L'environnement cyberélectromagnétique est désormais d'une importance si cruciale pour les opérations militaires et si essentielle pour nos intérêts nationaux que nous devons le traiter comme un domaine de guerre similaire à la mer, l'air, la terre et l'espace.
- Faire évoluer nos tactiques, nos techniques et nos procédures concernant la lutte contre les essaims de petits bateaux pour inclure des technologies novatrices telles que les lasers, les pièces d'artillerie perfectionnées et les véhicules « intelligents » téléguidés pour contrer cette menace.

### **Les capacités**

L'innovation constante influence la façon dont nous nous battons et dont nous investissons. Nous concentrerons nos ressources sur les capacités qui nous permettent de conserver et d'améliorer nos avantages dans la conduite de la guerre. Nous donnerons la priorité, lorsqu'il y aura lieu de le faire, à l'aptitude opérationnelle plutôt qu'à la capacité et nous privilégierons la modularité et l'architecture ouverte dans la conception des plateformes actuelles et futures.

#### *Accès à tous les domaines*

Pour répondre aux cas de plus en plus fréquents de déni d'accès/d'interdiction de zone, nous prendrons les mesures suivantes :

- Donner la priorité aux capacités qui permettent d'obtenir et de garder l'accès, en tant que de besoin, dans tous les domaines de la guerre.
- Constituer une force capable d'opérations autonomes efficaces dans un environnement où l'information est refusée ou dégradée.
- Accroître notre cybersécurité et notre résilience en nous en préoccupant au stade de l'acquisition et de la modernisation de nos plateformes, systèmes et réseaux de technologie de l'information, en instaurant des programmes d'assurance de la qualité pour protéger les capacités critiques de combattre, et en établissant des normes techniques, des certifications et des autorités communes pour maintenir l'état de préparation de nos programmes et systèmes électroniques.
- Mettre en place des capacités interconnectées, intégrées et multidimensionnelles pour contrer les menaces d'attaques aériennes et de missiles de l'adversaire. Nous

développerons les composantes clés de nos réseaux de conduite de tir, nos applications de guerre électronique avancée et nos missiles surface-air transhorizon de la prochaine génération qui amplifient la portée et la puissance de nos capacités de défense antimissile et aérienne intégrées.

- Optimiser l'emploi des charges utiles de nos plateformes en intégrant les capacités cinétiques et non cinétiques de combat dans le cyberspace et le spectre électromagnétique. Cela comprendra l'emploi d'armes de pointe à énergie dirigée et le lancement d'opérations ciblées dans le domaine de la guerre électromagnétique et du cyberspace qui exploitent, perturbent, neutralisent ou détruisent les réseaux, les capteurs et les systèmes d'armes des adversaires.
- Renforcer les capacités des forces opérationnelles aéroterrestres du Corps des Marines (MAGTF) à commander et à contrôler les forces qui répondent à des crises ou des situations d'urgence et qui exécutent des opérations de pénétration par la force.
- Organiser et équiper des brigades expéditionnaires des Marines pour commander et contrôler des forces opérationnelles interarmées et multinationales, donner au corps expéditionnaire des Marines les moyens de mener des opérations de plus grande envergure et intégrer les Marines au sein des forces navales pour mener des opérations amphibies. Cela comprendra l'amélioration de la capacité de déploiement et d'intégration rapides des forces pour former une force mixte unie et agile de dimensions adaptées à la mission.
- Améliorer la capacité de commander et de contrôler les opérations pour projeter la puissance depuis la mer dans des environnements contestés, y compris l'interopérabilité avec les pays partenaires.
- Intégrer les capacités de l'aviation de cinquième génération dans la MAGTF et les déployer à l'avant dans des rôles basés en mer et à terre, y compris depuis des bases expéditionnaires avancées et des postes océaniques avancés.

### *Dissuasion*

Tant que les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive menaceront notre pays et nos alliés, nous fournirons une dissuasion stratégique basée en mer sûre, protégée et crédible. La principale priorité de la Marine est de veiller à ce que l'élément le plus durable de la triade nucléaire stratégique de notre pays demeure pleinement doté de moyens et prêt par l'intermédiaire de la force de SSBN existante et de la poursuite de l'élaboration du programme de remplacement Ohio. Ce dispositif comprend le système national de commandement et de

contrôle, la plateforme sous-marine, le système de lancement et la capacité des missiles balistiques, qui assureront collectivement une capacité de survie et une létalité accrues.

Pour améliorer les options de dissuasion classiques depuis la mer, nous déploierons nos porte-avions, navires, sous-marins et aéronefs de la prochaine génération capables de frappes de précision à longue portée et nous accroîtrons l'accès opérationnel de nos futures forces expéditionnaires.

### *Contrôle de l'espace maritime et projection de puissance*

Pour conserver notre capacité de vaincre les agresseurs, de répondre aux crises et de renforcer les partenariats, nous prendrons les mesures suivantes :

- Accroître les capacités navales qui maintiennent notre domination sous-marine, en particulier dans les environnements contestés. Nous continuerons d'améliorer les capteurs sous-marins fixes et mobiles tout en déployant des capteurs polyvalents et des systèmes de protection perfectionnés à bord de navires et d'aéronefs, en mettant en place des capacités de lutte anti-sous-marine à haute altitude, et en développant des submersibles sans équipage.
- Poursuivre l'élaboration et l'intégration de systèmes sans personnel qui accroissent notre aptitude à opérer au-delà des limites de l'endurance humaine et dans des environnements contestés à haut risque. Cela comprendra le développement et la mise en œuvre d'applications aériennes, de surface, sous-marines et basées à terre.
- Prioriser le développement d'armes à longue portée tirées à distance de sécurité en tant que complément des avions furtifs. Cela comprendra des dispositifs capables d'atteindre des cibles depuis de grandes distances et dans des environnements contestés pour nous doter de capacités crédibles de frappe à partir d'aéronefs et de sous-marins et depuis la surface.
- Améliorer notre capacité à prendre, établir, conserver et protéger des bases expéditionnaires peu équipées qui facilitent les opérations navales dans des environnements où existe une menace de déni d'accès/d'interdiction de zone.
- Nous doter de capacités d'employer des connecteurs, y compris des combinaisons d'engins de débarquement, de véhicules amphibies, de petites embarcations et de plateformes d'aviation multimissions dans les zones littorales, avec une signature radar réduite, de plus grandes distances de sécurité et des vitesses et des capacités accrues. Cela nécessitera la

poursuite de la recherche et de la création d'embarcations à vitesse élevée pour les assauts amphibies.

- Utiliser des systèmes plus efficaces de production d'énergie en mer et les technologies naissantes dans les domaines de la miniaturisation, de l'automatisation, de la propulsion, des matériaux et de la fabrication. Ces capacités réduiront la consommation d'énergie et nous permettront de mieux maintenir en puissance les forces avancées tout en déployant de nouvelles armes telles que les armes à énergie dirigée et les canons électromagnétiques.
- Mettre au point des systèmes d'armes de substitution tels que les armes à énergie dirigée et les canons électromagnétiques. Les armes à énergie dirigée contreront les menaces à la vitesse de la lumière avec une précision extrême et une alimentation illimitée. Les canons fourniront un appui-feu naval de surface précis, des frappes terrestres et la défense de navires par la dissuasion des navires ennemis sur de plus grandes distances.
- Continuer à mettre au point des sources d'énergie et des technologies de substitution novatrices pour accroître l'efficacité énergétique. Des groupes moteurs hybrides sont déjà en service actuellement, par exemple, et ils augmentent la durée du temps en station et la disponibilité opérationnelle de nos forces de surface.

### *Sécurité maritime*

Pour lutter contre le terrorisme, les trafics illicites, la piraterie et les menaces contre la liberté de navigation dans le domaine maritime, nous prendrons les mesures suivantes :

- Accroître nos capacités dans le domaine de la détection, de la surveillance et du renseignement maritimes intégrés, ainsi que celles de nos alliés et de nos partenaires, afin d'améliorer la connaissance du domaine maritime à travers le monde. Cela exigera que soient envisagés l'imposition d'exigences de déclaration plus sévères dans le cadre du Système d'identification automatique pour les navires de moins de 300 tonnes (seuil actuel) ainsi que le déploiement de technologies novatrices accroissant l'efficacité face à la menace posée par les petites embarcations.
- Renforcer le Programme international de sécurité portuaire pour mieux garantir l'intégrité et la légitimité des navires commerciaux et de leurs cargaisons se dirigeant vers nos côtes.
- Améliorer notre interopérabilité et notre capacité à réaliser des visites, des arraisonnements, des perquisitions et des saisies dans les environnements contestés.

- Renforcer l'interopérabilité entre les navires, aéronefs et installations terrestres de la Marine et du Service des garde-côtes, conformément à la Politique nationale de la Flotte afin de maximiser les capacités de contrôle de l'espace maritime et de sécurité maritime.
- Soutenir nos alliés et nos partenaires au moyen de formations, d'exercices et de la fourniture de capacités, par le financement et les ventes militaires à l'étranger, pour accroître leur capacité à relever les défis de la sécurité maritime.

Au moyen de changements institutionnels et d'investissements équilibrés, et animés par la volonté de faire progresser les membres de nos services, nous bâtirons une force future performante et prête au combat.

## CONCLUSION

En vue de la réalisation de leurs objectifs de sécurité nationale, les États-Unis tireront de plus en plus parti de leurs Services maritimes, lesquels, dans ce monde turbulent, les Services maritimes fournissent au pays des options crédibles, souples et évolutives pour préserver la liberté des mers, répondre rapidement aux crises, dissuader d'éventuels agresseurs et mettre fin aux agressions. La présente stratégie énumère une série de défis géopolitiques, militaires et budgétaires, ainsi que des opportunités qui permettront aux forces navales de modifier ces défis ou d'en venir à bout.

Face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, nous maintiendrons notre engagement en faveur du développement de nos personnels, nous validerons de nouveaux concepts opérationnels et nous emploierons des capacités novatrices qui appuient nos avantages dans la conduite de la guerre, en particulier dans les environnements contestés. Nous devons, pour relever ces défis, embrasser le concept d'un réseau mondial de marines, sachant que nous sommes plus forts quand nous travaillons de concert avec nos alliés et nos partenaires.

Notre priorité la plus importante demeure la sécurité et la prospérité de notre pays, du peuple américain, et la préservation de notre mode de vie. La présente stratégie garantit que la Marine, le Corps des Marines et le Service des garde-côtes continueront de protéger les Américains et de servir les intérêts des États-Unis, comme ils le font depuis plus de deux siècles, et que la puissance maritime américaine continuera de se caractériser par la prospective, l'engagement et la disponibilité.